



Lettre 26 – Février 2022

Voici la lettre 26 qui arrive à temps, j'espère pour contribuer à rédiger votre tract du mois de Février 2022. Ou au moins vous informer sur ce qui s'est passé cette dernière quinzaine de Janvier 2022.

Michel Girard

Table des matières

CERCLES DE SILENCE et ÉLECTIONS.....	2
CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE	3
Point sur les centres de rétention administrative	3
Point sur les zones d'attente.....	3
BORDEAUX-PESSAC.....	4
COQUELLES.....	4
CORNEBARRIEU.....	4
LYON	4
OLIVET.....	5
LOCAUX DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE.....	5
FRANCE.....	5
Mineurs isolés	5
L'immigration en France en 2021.....	5
Les migrant parents d'élèves.....	6
BAYONNE.....	6
BESANCON.....	6
BLOIS.....	7
BIDART.....	7
CALAIS	7
CONFOLENS.....	8
GRANDE-SYNTHE.....	8
MARCK.....	9
MENTON.....	9
PARIS.....	9
RENNES.....	10
SAINT -OUEEN.....	11
MANCHE.....	11
MÉDITERRANÉE.....	12
LES NAVIRES et avions	12
Mare Jonio	12
Geo Barents.....	12

Louise Michel.....	13
TUNISIE.....	13
LIBYE.....	14
AUX FRONTIÈRES de BIÉLORUSSIE – POLOGNE – LITUANIE - LETTONIE.....	14
UNION EUROPÉENNE.....	14
Lettre au président de la République : 10 propositions en faveur d'une Europe solidaire et protectrice des droits humains.....	14
Usage excessif de la force sur les migrants par les autorités libyennes	16
ALLEMAGNE.....	17
BELGIQUE.....	17
ESPAGNE.....	18
ITALIE.....	19
LITUANIE.....	19
POLOGNE.....	20
VATICAN.....	20
EUROPE.....	21
BOSNIE-HERZÉGOVINE	21
Bosnie-Herzégovine : deux personnes arrêtées pour exploitation sexuelle de migrants mineurs.	21
ROYAUME-UNI	21
Téléphones portables saisis !.....	22
ASIE.....	22
MYANMAR (Birmanie).....	22
SYRIE.....	23
TURQUIE.....	23
AFRIQUE	24
Trafic de migrants entre l'Afrique de l'ouest et l'Europe.....	24
CAMEROUN	24
ÉTHIOPIE.....	25
MAROC.....	25
A écouter ou voir.....	26

CERCLES DE SILENCE et ÉLECTIONS

A la suite d'une proposition du cercle de Strasbourg et d'un texte d'Aix-en-Provence, un appel a été lancé par Lyon : « *Nous entreprenons à Lyon, la rédaction d'un texte à propos des élections. Avez-vous déjà rédigé quelque chose dans le sens de la proposition de Strasbourg ?* ». Vous l'avez sûrement reçu par l'intermédiaire du site : « cercledesilencecoordination@resf34.org » avec le titre : « **Nos modes de vie dépendent des politiques mises en place. Quelle gouvernance se donner pour que nos convictions de base soient respectées ?** »

Les cercles de silence se tiennent pour que des prises de conscience existent et que les décideurs politiques mettent en place des systèmes d'accueil respectueux des personnes. N'est-ce pas urgent de réfléchir sur l'orientation des élections ?

C'est dans ce cadre électoral que des échanges de courriels ont eu lieu avec divers cercles : Aix-en-Provence, Colomiers, Genève, La Rochelle, Lyon, Saint-Gaudens, Strasbourg, Versailles. Cela, invite à reprendre la réflexion en se situant en dialogue avec les migrants.

Qu'en pensez-vous ? Que pensez-vous faire ?

<https://www.enmanquedeglise.com/2022/01/nos-modes-de-vie-dependent-des-politiques-mises-en-place.quelle-gouvernance-se-donner-pour-que-nos-convictions-de-base-soient-respec>

CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

Point sur les centres de rétention administrative

Les **centres de rétention administrative** sont réservées aux immigrés clandestins déboutés de l'asile dans l'attente de leur expulsion. En théorie, les personnes sont retenues dans les CRA, pour une durée maximum de 90 jours, en attendant un renvoi vers leur pays d'origine. Ils devraient donc être vides quand il n'est pas possible de les expulser. Des centaines d'étrangers sont demeurés enfermés dans les centres français de rétention administrative (CRA) alors que les vols vers leur pays d'origine étaient quasi inexistant, en raison de la pandémie du covid. Les CRA sont encadrés par des clôtures et des barbelés, qui évoquent les centres de détention. Ils possèdent leurs cellules "*d'enfermement dans l'enfermement*", a dénoncé, lors la conférence de l'OEE, la directrice des affaires juridiques de la contrôleure générale des lieux de privation de liberté. L'enfermement en CRA est "*un moment propice aux atteintes à la dignité et aux droits fondamentaux*".

Le rallongement de la durée maximale de rétention (de 45 à 90 jours), instauré dans la loi Asile et immigration de 2018, "*a conduit à banaliser ces modes d'enfermement*" et permet "*d'aller vers une forme de criminalisation de l'immigration*". La multiplication des lieux d'enfermement qui s'accompagne d'un "*durcissement aux frontières du droit*", selon un responsable de l'Observatoire de l'enfermement des étrangers (OEE), lors d'une conférence lundi 17 janvier 2022. Les "*placements abusifs*" ont provoqué un sentiment d'injustice "*de plus en plus fort*" chez les étrangers enfermés, "*se traduisant par des actes extrêmes qui se multiplient, tels que des automutilations, des grèves de la faim, des départs de feu etc.*"

Point sur les zones d'attente

Dans [une tribune publiée lundi 17 janvier sur le site internet de Libération](#), un collectif de membres associatifs, d'intellectuels et de personnalités a appelé à fermer les "**zones d'attente**" aux frontières. C'est dans ces lieux - comme il en existe par exemple à l'aéroport parisien de Roissy-Charles de Gaulle au nord de Paris - que sont enfermés chaque année des milliers de migrants dans l'attente de leur renvoi ou de leur admission sur le territoire.

Chaque année des milliers de personnes qui se présentent aux frontières pour entrer en France ou sur le territoire européen, sont enfermées dans les **Zones d'attente (ZA)**. C'est un espace clos de surveillance, de contrainte et de privation de liberté pour les empêcher de pénétrer sur le territoire : quatre murs, des grillages, des barbelés, des grilles anti-évasion et des caméras de surveillance, le bruit des avions qui décollent, des trains ou des bateaux qui repartent. Les personnes sont interceptées par la police à la sortie de l'avion, du bateau, du train, à pied ou en voiture. Si les conditions d'entrée ou de séjour ne sont pas réunies, si les personnes demandent l'asile, si la police estime que les personnes représentent «*un risque migratoire*», on les trie, on les enferme, ou les renvoie. Ces zones sont des lieux où des personnes interceptées à la frontière sont enfermées le temps nécessaire à leur renvoi ou plus exceptionnellement à leur admission sur le territoire français. A leur arrivée en ZA, on leur confisque leur passeport et leur smartphone. Pour téléphoner à un avocat, à une association ou à des proches, il faut payer des cartes de téléphone. Les arrivants ne comprennent ni la langue, ni les lois : ils sont dans l'angoisse. Ils ne peuvent pas se soigner, ne mangent à leur faim, dorment dans des locaux insalubres ou aux conditions d'hygiène dégradées ; la police leur refuse d'enregistrer une demande d'asile, n'obtiennent aucune information sur leurs droits et leur situation précise, n'ont pas accès à un interprète ou un avocat, ils peuvent être renvoyé sans voir un juge, souffrir de stress post-traumatique, etc. Cela construit l'illusion du contrôle en enfermant derrière des barbelés et sous l'œil de la police celles et ceux que l'on a désignés comme

étant un danger en puissance ou en devenir.

Selon une tribune, notamment portée par l'Anafé (Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers) et signée par 125 organisations, "*Par leurs pratiques, les autorités françaises violent quotidiennement les droits fondamentaux au nom d'une obsession de l'enfermement*", peut-on lire dans la tribune. L'objectif, est d'"*exciter les peurs et instiller dans l'opinion publique l'idée que les étrangers représenteraient un danger. Les politiques migratoires actuelles sont inefficaces et mettent en danger les personnes exilées en les condamnant à emprunter des routes dangereuses et mortelles. Se mobiliser contre l'enfermement administratif des personnes étrangères est devenu une nécessité pour garantir leur sécurité, leur santé physique et mentale, voire leur vie. C'est aussi une nécessité civique et politique. L'abolition de l'enfermement des étrangers est un prérequis indispensable à toute politique migratoire qui respecterait enfin les valeurs démocratiques et humanistes de la France. La liberté, l'égalité et la fraternité ne sont pas compatibles avec les logiques de mise à l'écart, d'invisibilisation, de stigmatisation et d'enfermement d'enfants et d'adultes étrangers.*

<http://www.anafe.org/spip.php?article621>

https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/refugies-fermons-les-zones-dattente-20220117_PZJRXT6S55GHLIBCIFW2XWLWUU/?redirected=

Contrôleur général des lieux de privation de liberté - Recommandations minimales du Contrôleur général des lieux de privation de liberté pour le respect de la dignité et des droits fondamentaux des personnes privées de liberté

<https://www.cglpl.fr/wp-content/uploads/2020/06/Recommandations-minimales-du-CGLPL-JO-1.pdf>

BORDEAUX-PESSAC

En région Sud-Ouest à Bordeaux, le projet de construction d'un CRA est à l'étude, sans qu'il soit possible d'en connaître l'état d'avancement à ce jour. Il n'est pas sorti de terre mais s'annonce comme un CRA de plus qui enfermera 140 hommes, femmes et enfants d'ici 2023 sur la commune de Pessac. La mobilisation du tissu militant local est en cours d'impulsion, notamment au sein des États Généraux des Migrations.

COQUELLES

Le tribunal judiciaire de Boulogne-sur-Mer a condamné trois migrants retenus au centre de rétention administrative (CRA) de Coquelles pour avoir frappé un autre pensionnaire qu'ils suspectaient de les avoir dénoncés.

CORNEBARRIEU

Il n'y a que 20 à 25 retenus car, depuis mi-décembre, la covid a envahi le CRA et bouleverse son fonctionnement : les secteurs sont en "septaine", il n'est plus possible de faire des visites. D'autre part, il n'y a pas de vol donc pas d'expulsion et même ceux qui seraient volontaires pour partir restent retenus jusqu'aux 90 jours forfaitaires et relâchés, même si ils sont positifs. Pas de vaccination dans le centre. Les personnes arrêtées, qui sont testées positives au covid, sont relâchées sans jugement du juge des libertés et de la détention.

LYON

Lundi 17 janvier 2022, le nouveau centre de rétention administrative (CRA) a ouvert ses portes à Lyon. 140 nouvelles places qui ont été créées, portant à 280 le nombre total de places disponibles dans les CRA de la région lyonnaise. Trois nouveaux centres devraient voir le jour prochainement : près d'Orléans, à Bordeaux et en région parisienne (Mesnil-Amelot). La création de ces nouveaux lieux portera à 2 157 le nombre de places en CRA, contre 1 069 en 2017.

OLIVET

En région Centre-Ouest, une mobilisation a lieu contre l'annonce de la création d'un nouveau CRA à Olivet dans le Loiret. Depuis l'annonce, le groupe local d'Orléans a participé à la création d'un large collectif local, le [collectif COLERE](#), qui organise des mobilisations publiques régulières ([manifestations](#), [vélorution](#)...) afin d'obtenir l'abandon de ce projet.

LOCAUX DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

Les ouvertures de locaux de rétention (LRA) se multiplient. Ce sont des locaux de **rétention administrative (LRA)**, destinés à recevoir très temporairement des étrangers au-delà d'une garde à vue en attendant leur transfert dans un CRA ou leur éloignement. Ils ont lieux souvent en toute discrétion, mais ont déjà pu être identifiées des ouvertures de LRA (en cours ou terminées) : à [Bordeaux](#), [La Rochelle](#), [Saint Brieuc](#), Saint Laurent du Maroni, Chartres, Bobigny.

FRANCE

Mineurs isolés

Lundi 17 janvier 2022, Éric Zemmour, était jugé pour injure à caractère racial et provocation à la haine. Il a été condamné à une peine de 100 jours-amende à 100 euros, soit 10 000 euros d'amende, avec possibilité d'emprisonnement en cas de non-paiement. Ce verdict du tribunal correctionnel de Paris correspond aux réquisitions du parquet présentées en novembre. Éric Zemmour n'avait pas non plus assisté à cette audience. Le 29 septembre 2020, sur le plateau de l'émission "Face à l'info", diffusée sur CNews, alors chroniqueur vedette de la chaîne, il s'était exprimé au sujet des mineurs isolés : "*Ils n'ont rien à faire ici, ils sont voleurs, ils sont assassins, ils sont violeurs, c'est tout ce qu'ils sont, il faut les renvoyer et il ne faut même pas qu'ils viennent*". Le directeur de la publication de CNews a été condamné à 3 000 euros d'amende, selon les parties civiles. Parmi ces dernières figuraient une trentaine d'associations, dont SOS Racisme, la Ligue des droits de l'Homme (LDH) et la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra), mais aussi une vingtaine de Conseils départementaux, notamment chargés de prendre en charge les mineurs isolés sur le sol français. Éric Zemmour a annoncé qu'il allait faire appel.

L'immigration en France en 2021

Voici les chiffres du ministère de l'intérieur concernant les réfugiés en 2021.

Titres de séjours délivrés :

43 200 titres humanitaires exceptionnels : victime de violence, personnes dont les enfants sont scolarisés en France...

88 225 titres pour l'immigration familiale

Demande d'asile :

103 000 introduites à l' OFPRA

35 600 réfugiés ou protection subsidiaires (hors mineurs accompagnants) dont 16 126 d'Afghanistan, 6 200 de Bangladesh, 6 200 de Côte d'Ivoire et 5 200 de Guinée.

Expulsions d'étrangers en situation irrégulière :

13 400 dont 3 000 de retours aidés (quittant le territoire bénéficiant d'une aide financière)

Les migrant parents d'élèves

Plus de 400 établissements scolaires en France dispensent des cours de langue de tout niveau dédiés aux parents d'élèves, dans le cadre du programme "Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants" (OEPRE). Ils sont particulièrement utiles pour les exilés ayant des difficultés en français. Ils peuvent ainsi participer aux réunions parents-professeurs, aider leurs enfants à faire leurs devoirs ou comprendre un mot dans le carnet de liaison.

Une telle école existe dans le 20^e arrondissement de Paris. Chaque semaine, le lundi et le jeudi, une quinzaine de personnes se réunissent dans une classe pour participer au programme. Certaines personnes sont là pour apprendre la langue, d'autre pour apprendre à écrire et lire, n'ayant eu aucune instruction dans leur pays d'origine. C'est d'autant plus difficile pour ceux qui sont hébergés par le 115, dans la chambre d'un hôtel social et qui devront encore faire leurs bagages et changer d'endroit la semaine suivante.

BAYONNE

Un artisan charpentier le jour et éleveur de brebis et de chèvres le soir, était entré en contact avec des migrants installés près de la Croix-Rouge à Irun, ville frontalière espagnole située à une quarantaine de kilomètres de Bayonne. Depuis, "ils se passent le numéro", a-t-il expliqué. En un peu plus d'un mois, sa camionnette a transporté au total 162 migrants subsahariens, lors de 24 trajets. D'après lui, ce "service" était totalement gratuit pour les exilés. "Jamais je ne demande d'argent, ils me font de la peine".

Lundi 17 janvier 2022, il est accusé d'aide au séjour irrégulier et de violence à des personnes depositaires de l'autorité publique et a été condamné à quatre ans de prison ferme par le tribunal correctionnel de Bayonne. Il avait été arrêté vendredi 14 janvier 2022, quelques heures après avoir percuté un véhicule de police dans la ville basque. Alors qu'il vient de déposer une quinzaine de migrants près du centre Pausa de Bayonne, les policiers qui enquêtaient depuis des semaines sur lui, tentent de l'arrêter. Mais le chauffeur fonce sur deux fonctionnaires à pieds qui parviennent à éviter le choc de justesse. Il va ensuite percuter une voiture de police dans laquelle une fonctionnaire sera légèrement blessée. Après avoir pris la fuite, le passeur est finalement interpellé une heure plus tard à Béhobie par les gendarmes. Le jour de son arrestation, il a été interpellé avec 2 400 euros en liquide sur lui. Lors de l'audience, il a affirmé que cet argent était destiné à payer des matériaux dans son entreprise de charpente. Il avait par ailleurs été arrêté et condamné pour des faits similaires en 2017. En détention provisoire jusqu'à son procès, il a été jugé en comparution immédiate. 1500 euros ont été accordés à trois policiers pour le préjudice moral et 1 000 euros de plus pour une policière légèrement blessée.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/quatre-ans-de-prison-ferme-pour-un-passeur-de-migrants-qui-a-percute-une-voiture-de-policiers-a-1642437467>

Arrêté à Ascain, le 30 novembre 2021, par les policiers du groupement d'investigation sur l'immigration illégale un homme de 51 ans, transportait trois étrangers en situation irrégulière qui, pur 150 euros par personne, étaient conduits d'Irun jusqu'à Bayonne. Il a été jugé et condamné jeudi 27 janvier 2022, à un an de prison dont huit mois ferme : décision du tribunal correctionnel de Bayonne à l'encontre d'un homme, qui était alors militant de l'association humanitaire "*Bestearekin*", qui vient en aide aux enfants déboutés du droit d'asile. Il en a été exclu.

BESANCON

Une trentaine de militants du collectif bisontin de défense des migrants Solmiré ont pénétré vers 16h15 jeudi 27 janvier 2022 dans le hall d'accueil du conseil départemental du Doubs à Besançon. Une action dans le calme, pour réclamer que soient pris en charge par le département

deux jeunes migrants isolés, un ivoirien et un malien, arrivés récemment à Besançon. Ces deux jeunes, qui se disent mineurs, avaient demandé à être évalués par les services sociaux du département, pour déterminer, comme le prévoit la loi, s'ils étaient mineurs ou majeurs. Cette évaluation leur avait été refusée, car ils avaient déjà bénéficié de la même procédure dans un autre département français. Solmiré a été reçue sur le champ par un responsable de la direction des solidarités du département. Au terme de cette entrevue, les "occupants" ont obtenu que les deux jeunes soient pris en charge immédiatement et confiés aux services d'aide sociale à l'enfance, en attendant leur nouvelle évaluation. Et d'autres discussions se tiendront dans les prochains temps avec les services du département du Doubs, autour des procédures d'évaluation et de prise en charge des mineurs isolés, dans une perspective plus durable.

BLOIS

Dans le Loir-et-Cher, le conseil départemental, consacre 4,5 millions d'euros au mineurs non accompagnés. Rapportés aux quelques 130 à 140 jeunes accompagnés par an (sur 359 "*mises à l'abri*") jusqu'au bout de leur parcours, chacun se voit donc consacrer environ 30 000 euros. L'objectif est de construire un "*cercle vertueux*", où les jeunes, qui ont souvent traversé un parcours éprouvant et affrontent des difficultés d'intégration, "*quittent le dispositif avec un logement autonome, une formation rémunérée, voire un emploi*". Mais ce parcours peut être long.

Arrivés à Blois, les jeunes sont systématiquement mis à l'abri dans un hôtel choisi sur appel d'offre public. Sous cinq jours, ils doivent faire l'objet d'une évaluation de leurs parcours social et de plusieurs vérifications de la part de la préfecture et de la police. Près de 70% des jeunes mis à l'abri ne rentrent pas dans le cadre du dispositif, souvent parce qu'ils ne sont pas reconnus comme mineurs. Ils relèvent alors du droit commun et sont signalés aux services de la préfecture, et sont mis à la porte de l'hôtel. Ceux qui restent obtiennent, sous trois mois, un bilan médical complet et, si nécessaire, on leur enseigne le français. A partir de là, différents dispositifs en partenariat avec des entreprises locales visent à faciliter l'insertion sociale et économique des jeunes une fois majeurs. Dans la plupart des cas le système fonctionne : "*Il y a toujours un ou deux qui entrent dans un parcours délinquant, mais pour la plupart ce sont des jeunes particulièrement résilients, volontaires, avec une capacité d'adaptation incroyable.*" Les employeurs partenaires du dispositif de formation s'y retrouvent également, et sont même demandeurs. "*Les jeunes se donnent vraiment du mal, et cette prise en charge favorise une insertion et une intégration réelle dans le territoire.*"

BIDART

Pour une période d'essai allant jusqu'au 20 février, la ville de Bidart va accueillir une cinquantaine de réfugiés issus des camps du nord de la France : *il s'agit de faire preuve d'humanité. "Il était temps de cesser de regarder ce qu'il se passe ailleurs et d'agir pour aider"* dit le maire. Une initiative solidaire pilotée par les services de l'état et soutenue par la mairie qui a toutefois imposé des conditions. Un délai d'un mois, permettra de voir comment se passe la cohabitation. "*Il faut bien qu'ils aient un endroit où dormir, si je pouvais j'en prendrais même chez moi*" dit un habitant. Dans la boutique associative, où rien ne s'achète mais où tout se troque, une bénévoles est déjà prête à aider. "*Il y a de tout ici, il n'y a plus qu'à nous donner leurs mensurations, et nous les aiderons bien volontiers.*"

CALAIS

Mettre à l'abri les mineurs isolés (MNA) de Calais est un défi quotidien

Au moins 3 300 MNA ont été orientés vers le dispositif de mise à l'abri du Calais au cours de l'année 2021 ; 1 875 jeunes avaient été recensés en 2020.

Une chargée de mission au sein de l'association ECPAT France, ONG spécialisée sur la protection des mineurs face aux risques d'exploitation témoigne : *"Certains des jeunes qui se retrouvent sans solution ont 14 ou 15 ans. Parfois, on ne trouve même pas de tentes pour eux ! Régulièrement, on appelle France terre d'asile, et ils nous disent qu'ils n'ont plus de place". "Parfois, on amène quatre jeunes au commissariat, les policiers nous disent : 'Bon, il reste trois places', donc il faut choisir..."* selon une bénévole d'Utopia 56. *"On ne veut pas faire ça ! Mais on y est obligés"*. Pour France terre d'asile, il n'y a pas de saturation chronique du dispositif. *"Il y a énormément de turnover. Les jeunes prennent une douche, dorment une nuit et repartent le lendemain. Fondamentalement, on n'a pas un manque de places". Les mineurs ont l'Angleterre comme horizon. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a jamais aucun jeune qui se retrouve sans abri, bien sûr"*.

Les services de la protection de l'enfance du département finance une équipe de maraudeurs de France terre d'asile. Une seconde équipe est financée par les services de l'État. Ainsi *"un groupe de trois personnes, et un de quatre, se relaient tous les jours". "Il y a des efforts faits par le département, mais ils ne sont pas suffisants. Il y a un problème de nombre de places structurel", "Alors que la mise à l'abri est la première étape de la protection de l'enfant"*. L'association La Vie active, dispose de deux lits d'accueil d'urgence du côté de Béthune, à une cinquantaine de km de Calais. Ces derniers sont réservés aux filles mineures. *"Depuis début janvier, j'en ai accueilli trois. Elles veulent toutes rester en France"*. Repérer ces enfants est d'autant plus difficile que les lieux de vie où ils survivent sont évacués toutes les 48 heures. *"Il y a la volonté de ne pas créer de point de fixation, et qu'ils ne restent pas sur les campements". "Plus ils sont invisibles, moins ils ont confiance en l'État et les associations. Et plus on laisse place aux risques d'exploitation"*. Ces risques sont multiples : exploitation sexuelle, servitude domestique, incitation à commettre des délits comme la surveillance de lieux stratégiques pour les passeurs...

Cette stratégie de "zéro point de fixation" mise en œuvre par les forces de l'ordre peut-elle être débattue lors des réunions avec le département et la préfecture ? *"Non, on ne discute pas de cela avec les services de l'État"*.

CONFOLENS

Dans la région de Confolens en Charente, un groupement d'employeurs du bâtiment et des travaux publics s'est constitué pour rechercher des salariés. De leur côté, plusieurs migrants, actuellement hébergés au centre d'Accueil et d'Orientation de Confolens, cherchent du travail. Mais l'administration s'y oppose : la plateforme du ministère de l'intérieur, basée à Tulle, ne donne pas suite aux demandes de régularisation de la situation de ces migrants. Les professionnels du BTP et les responsables du festival de Confolens ont créé un "collectif d'entraide pour les migrants du Confolentais", pour faire avancer les dossiers.

GRANDE-SYNTHE

Au moins 149 tentes et bâches, et 88 couvertures et duvets ont été détruits jeudi 13 janvier 2022 sur un terrain vague de la commune de Loon-Plage, proche du chemin de fer. Elles appartenaient aux migrants - entre 150 et 200 - qui s'y étaient installés, et qui ont été expulsés par les forces de l'ordre, "en plein hiver". A 7h45, un convoi policier composé de 16 vans de CRS, et des effectifs de la police nationale et de la police aux frontières accompagnés d'un huissier de justice investissent le camp. Les agents de nettoyage, en nombre eux aussi, sont équipés : petits tractopelles et deux camions bennes. En quelques heures, ils ont ratissé le terrain. Tout abri quel qu'il soit est détruit pour le rendre inutilisable. L'objectif était la destruction totale du lieu de vie. Entre 150 et 200 personnes avaient élu domicile dans ce camp : des hommes seuls, mais aussi des familles avec de jeunes enfants, pour la plupart originaires du Kurdistan irakien et d'Afghanistan.

Une dizaine d'entre eux ont pris place dans des bus, direction les centres d'accueil de la région. Les autres ont été escortés par la police en dehors du périmètre de l'expulsion. *"Ils ne savaient pas trop quoi faire ni où aller. Ils attendaient. Certains avaient des caddies avec quelques affaires. Mais beaucoup n'avaient plus rien"*. 50 migrants du camp n'étaient pas sur le lieu de vie. *"Ils étaient partis tenter leur chance dans la Manche. Mais le bateau s'est vite retrouvé submergé. Ils ont été secourus par les autorités"*. Harassés par des conditions de vie déplorables sur le littoral français, ils tentent par tous les moyens de gagner le Royaume-Uni. Y compris en embarquant sur des bateaux surchargés, non adaptés à ce genre de traversée.

MARCK

Un Soudanais âgé de 18 ans est mort samedi matin 15 janvier 2022, dans la ville de Marck, près de Calais. Pour se rendre en Angleterre, il *"a essayé de monter sur un camion, a chuté et a été écrasé par ce camion"*, a précisé le parquet. Il serait *"passé sous les roues"*. Les secours ont opéré un massage cardiaque pour réanimer l'exilé soudanais, mais il est décédé à 8h45. Le jeune homme venait de fêter ses 18 ans. Une enquête est en cours *"notamment pour identifier le conducteur du camion et retrouver son immatriculation"*, d'après le commissariat de Calais. La police compte se servir des vidéos de surveillance situées près du lieu de l'accident. En effet, le conducteur *"qui a pu ne pas se rendre compte de la chute du migrant, ne s'est pas arrêté"*.

<https://www.nordlittoral.fr/134600/article/2022-01-15/transmarck-un-soudanais-de-17-ans-meurt-ecrase-par-un-camion>
<https://www.lavoixdunord.fr/1127620/article/2022-01-15/marck-un-jeune-migrant-meurt-ecrase-par-un-camion-zone-transmarck>

MENTON

Eric Zemmour a visité vendredi 21 janvier 2022 après-midi le poste-frontière de Menton-Saint-Louis et échangé avec des syndicalistes de la police aux frontières. Il veut supprimer les subventions aux associations d'aide aux migrants. À quelques centaines de mètres, 200 manifestants, essentiellement des étudiants de Sciences-Po Menton, protestaient contre la venue du candidat.

PARIS

Mercredi 19 janvier 2022 au matin, 279 exilés sans-abri ont quitté leurs tentes installées près de l'Accor Arena de Bercy, dans le XIIe arrondissement de Paris. Essentiellement originaires d'Afrique, ils ont été redirigés vers des centres d'hébergement d'urgence en Ile-de-France ou des accueils de jour. Tous *"vont bénéficier d'une évaluation de leur situation administrative, d'un accompagnement social, sanitaire et administratif"* avant d'être *"orientés vers des hébergements adaptés"*, a indiqué la préfecture de région. *"Ils étaient à la rue depuis un mois"* au moins, a indiqué un responsable de l'association Utopia 56, qui leur venait en aide. Parmi ces 279 migrants, figurent 59 familles, représentant 149 personnes, et près de 90 jeunes se déclarant mineurs. De nombreux primo-arrivants sur le territoire français composaient ce groupe et une quarantaine d'hommes seuls étaient également présents lors de l'évacuation, précise Utopia 56. Cette **opération "a clairement été menée en anticipation de la nuit de la solidarité"**. Celle-ci, lancée en 2018 par la Ville de Paris, permet d'effectuer un **comptage annuel du nombre de sans-abri**. Elle a lieu dans la nuit de jeudi 20 à vendredi 21 janvier 2022 pour permettre d'affiner le recensement de la population, et de **comptabiliser moins de personnes à la rue**. 28 opérations de mise à l'abri en 2021 qui ont permis de prendre en charge 7 319 personnes, selon la préfecture. Quelque 155 000 précaires sont pris en charge chaque année.

L'association « vies de Paris » est censée venir en aide aux sans-papiers en leur fournissant

notamment une domiciliation nécessaire aux démarches administratives. Le président et deux membres avaient mis en place un système de travail dissimulé. Les trois accusés sont jugés à partir de vendredi 21 janvier par le tribunal judiciaire de Paris, pour *"traite d'êtres humains aggravée"*, *"soumission de personnes vulnérables à des conditions de travail indignes"*, *"rétribution inexistante ou insuffisante"* et *"travail forcé"*. Les prévenus encourrent une peine maximale de sept ans de prison et 150 000 euros d'amende. En tout, 51 plaintes ont été déposées par des sans-papiers. Une enquête de l'inspection du travail et de l'Office de lutte contre le travail illégal, débutée en janvier 2019, fait état de 159 victimes. Le président leur vendait, en espèces, des services normalement gratuits. Ainsi, pour obtenir une adresse, bénéficier d'une aide juridique, ou encore suivre des formations présentées comme indispensables à la régularisation, les exilés devaient déboursier pour ces services jusqu'à 1 800 euros. Dans une note de l'inspection du travail versée au dossier : *"L'association n'a aucun salarié, elle fonctionne uniquement avec des personnes sous statut bénévole qui sont quasiment toutes en situation irrégulière sur le territoire. Ils sont rémunérés très faiblement en espèces (entre 0,92 euros et 3,47 euros de l'heure selon les profils)"*. Au total, le président a engrangé au moins 500 000 euros par an. Des montants qui transitaient en liquide et non sur les comptes de l'association. En échange de ce travail, le président remettait aux migrants une carte plastifiée, flanquée d'un drapeau tricolore du "Vies de Paris Institute", qui, d'après lui, leur permettaient de justifier leur présence en France en cas de contrôle policier.

https://www.liberation.fr/societe/vies-de-paris-une-association-daide-aux-sans-papiers-en-proces-pour-traite-des-etres-humains-20220120_POBK5BVALRDTTKUUNS3KBRFU5M/?redirected=1

<https://www.leparisien.fr/faits-divers/lassociation-daide-aux-migrants-qui-exploitant-des-sans-papiers-devant-le-tribunal-de-paris-21-01-2022-PAOFV5LH7ZHEZMJKTO4A6AL6MA.php?ts=1642764037926>

RENNES

À Rennes, environ 70 personnes, dont une vingtaine d'enfants, se sont installées, samedi 15 janvier 2022, dans le gymnase de la Poterie. Ces exilés font partie des 105 personnes, recensées par le collectif d'associations qui leur vient en aide dans la ville, qui n'ont aucun hébergement stable depuis des mois. Ces personnes ont vécu sur un campement dans le nord de Rennes. À la suite de fortes dégradations climatiques sur le campement, certaines ont été logés par l'université Rennes 2 et s'y trouvent toujours. Une soixantaine de personnes ont été hébergées, à partir du 2 octobre 2021, par l'association des Éclaireuses et Éclaireurs de France. L'hébergement accordé par EEF avait d'emblée été prévu comme provisoire. *"La date limite était le 15 janvier 2022. Il y a eu une manifestation avec l'inter-associatif et après il y a eu la réquisition du gymnase"*. Si cet hébergement est une petite respiration pour les personnes qui y dorment – le lieu est chauffé et dispose de douches et de toilettes – toutes attendent une solution pérenne. *"Certaines sont là depuis huit mois et sont donc un peu désabusées face à la situation. D'autres viennent d'arriver et se retrouvent là alors qu'elles ont droit à un hébergement [...] D'autres encore sont là depuis plusieurs années et se disent qu'elles vont retourner vivre dans leur voiture. Elles normalisent presque le fait d'être à la rue."* La mairie et les associations appellent l'État à procurer un hébergement à ces personnes. *"On héberge 950 personnes par jour aux frais de la mairie"*, explique un adjoint au maire de Rennes délégué à la Solidarité. *"Ce sont essentiellement des gens qu'on désigne affreusement sous le nom de 'ni régularisables, ni expulsables', un non statut insupportable qui les condamne à errer dans la précarité 5 à 10 ans avant de pouvoir prétendre obtenir une régularisation"*. Parmi ces personnes "ni régularisables, ni expulsables", figurent des familles originaires de Géorgie, d'Albanie ou encore de Tchétchénie qui seraient en danger si elles retournaient dans leur pays mais ne parviennent pas à obtenir l'asile en France.

Mardi 25 janvier 2022, vers 16h30, les parents, élèves et enseignants de l'école de la Poterie, à Rennes, ont **rencontré les migrants réfugiés** dans le gymnase de leur établissement. Les enfants des réfugiés et les écoliers ont joué ensemble. Les syndicats et associations ont lancé un appel aux parents pour faire des lessives ou du soutien scolaire.

SAINT -OUEEN

Dans les anciens locaux d'Europcar (un ancien garage) abandonnés depuis plusieurs mois, une cinquantaine de migrants ont posé leurs affaires début janvier. Ils ont passé des mois, voire des années, dans les rues de Paris et de ses alentours. Certains viennent du camp de Bercy, d'autres de Bagnolet ou de la porte de Clignancourt. Ils sont dublinés, sans-papiers, demandeurs d'asile et même réfugiés statutaires. Ils ont déjà habité dans des squats et ils ne veulent pas que ça devienne ingérable ou qu'il y ait des conflits entre les occupants. Pour réguler au mieux les entrées et les sorties, les migrants ont établi une liste des habitants et surveillent les allées et venues. Ils font leur toilette matinale dans les sanitaires, équipés d'eau chaude. Un luxe pour ces personnes qui ont connu le froid et le manque d'hygiène dans les campements parisiens. Les migrants peuvent bénéficier d'un peu de chaleur dans les anciens bureaux, transformés en dortoirs. Des chauffages ont été posés dans ces petites pièces où une dizaine de personnes passent leur nuit sur des couvertures, en guise de matelas. Même si le confort est sommaire, le quotidien est néanmoins bien plus vivable qu'à la rue. Des cageots débordent de fruits et légumes : des courgettes, des carottes, des pommes de terre, des tomates, des avocats... autant d'invendus récupérés au marché de Rungis par les collectifs citoyens qui les épaulent. Des petits réchauds permettent aux exilés de se préparer des plats. Cela paraît anodin mais ça change des distributions de nourriture auxquels ils sont habitués. Ici ils cuisinent ce qu'ils veulent manger et peuvent préparer les recettes de leurs pays.

La mairie de Saint-Ouen estime que *"l'installation illégale de personnes [dans ce lieu] est irresponsable"*. Selon la Ville, le bâtiment *"ne permet pas de garantir le respect, la dignité et la sécurité des occupants"*. Le propriétaire (la société foncière Gecina) a de son côté annoncé déposer plainte pour dégradation et violation du domicile. *"Afin d'éviter un accident du fait de la dangerosité du site, nous demandons l'évacuation des locaux dans les plus brefs délais"*.

Mercredi 19 janvier 2022, les occupants ont été délogés par les forces de l'ordre. Vers 10h30, des équipes de la police nationale et de la police municipale, accompagnées d'un service de sécurité privée, ont investi le bâtiment. Ils ont brisé le cadenas au grillage de l'entrée, cassé une fenêtre et fait sortir les personnes qui n'ont même pas pu récupérer leurs affaires. Beaucoup n'ont donc plus accès à leurs documents, comme les papiers médicaux ou administratifs. Les migrants ont reçu du gaz lacrymogène pour évacuer la zone. Les lieux sont désormais gardés par des vigiles et des chiens. Jeudi matin 20 janvier 2022, le propriétaire de la structure a commencé à murer les locaux, avec les affaires des habitants à l'intérieur. Pour les militants, cette évacuation, en plus d'être violente, est illégale. *"Rien n'a été fait dans le respect de la loi"*. Un constat partagé par le député de Seine-Saint-Denis, présent mercredi devant le squat. Selon ce dernier, aucun ordre d'expulsion n'a été délivré et aucune décision de justice n'a validé cette opération. Selon une source policière, il *"n'y a eu aucune évacuation"*, mais une visite d'un expert mandaté pour *"constater la dangerosité du site"*. Il est entré dans le squat avec les forces de l'ordre, et *"les gens sont partis d'eux-mêmes"*. La préfecture de région ne *"souhaite pas communiquer"* sur cette affaire. La mairie de Saint-Ouen non plus. Pour les occupants. *"La police est entrée de force et a évacué tout le monde. Nous n'avons pas eu le choix"*. Après cette évacuation, les exilés se sont retrouvés à la rue. Aucune mise à l'abri ne leur a été proposée. *"On est avec des gens qui étaient à l'abri et qui sont désormais dehors en plein hiver"*, déplore le député. Certains migrants ont été accueillis chez des particuliers ou orientés vers d'autres squats. L'un a passé la nuit sur un trottoir de porte de la Villette, dans le nord de Paris.

<https://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/evacues-de-bercy-des-migrants-trouvent-refuge-a-saint-ouen-ou-ils-sont-menaces-dexpulsion-12-01-2022-DH22CW3M4NF6XA3F2DDTCKYE4U.php?ts=1642423674851>

Mercredi 19 janvier 2022, ce squat a été évacué.

MANCHE

1 300 exilés ont débarqué sur les côtes britanniques après avoir traversé la Manche

depuis le début du mois de janvier 2022, contre 223 au total décomptées pour tout le mois de janvier 2021.

Les autorités françaises ont secouru 77 personnes entre mardi et mercredi 26 janvier 2022. Un avion et un drone appartenant aux garde-côtes ont été déployés pour repérer d'éventuels bateaux. La Société nationale de sauvetage en mer et la Marine ont porté secours à 24 personnes kurdes - dont une femme enceinte, un bébé d'un an, deux enfants de cinq ans et un adolescent de douze ans - en pleine nuit. Quand les secours sont arrivés sur place, leur canot pneumatique était rempli d'eau. Vers 4 h 30, les naufragés ont été débarqués au port où ils ont été pris en charge. Plus tard dans la nuit, les conditions de navigation étaient favorables, la Marine nationale a ramené à son tour 29 migrants, eux aussi récupérés au large.

Un autre groupe de 24 naufragés a été pris en charge dans la journée de mercredi et emmené, comme les autres, au port de Calais.

<https://www.lavoixdunord.fr/1132494/article/2022-01-26/nuit-intense-au-large-de-calais-53migrants-sauves-dont-un-nourrisson>

MÉDITERRANÉE

Trois ONG ont remis une communication au procureur de la Cour pénale internationale (CPI) : ils reprochent aux autorités italiennes de soutenir les garde-côtes libyens en leur fournissant équipement, maintenance et formation depuis 2017. Les trois organisations ajoutent que Malte et l'Italie ont coordonné des opérations avec ces mêmes garde-côtes pour garantir le retour des migrants en Libye. L'Italie et Malte apportent ainsi un soutien aux crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans les centres de détention en Libye. Dans les prisons libyennes, les migrants sont soumis à des travaux forcés, des violences physiques et sexuelles, de la torture ou encore des privations de nourriture. L'objectif serait clair : dissuader les candidats à l'exil d'accoster en Europe.

LES NAVIRES et avions

Le Geo Barents, le Louise Michel et le Mare Jonio ont porté assistance les 20 et 21 janvier 2022, à 709 personnes en détresse au large de la Libye.

Mare Jonio

Il a effectué deux opérations de sauvetage aux premières heures jeudi 20 janvier 2022 : une embarcation avec 101 personnes et une autre avec 107 exilés. Parmi eux se trouvent plusieurs femmes, des mineurs et deux enfants de moins d'un an. Il a demandé jeudi soir l'autorisation d'accoster en Italie. Il est ancré devant le port de Lampedusa, dans l'attente de pouvoir "débarquer dans les plus brefs délais" . Il s'est vu attribuer, par les autorités italiennes, le port de Pozzallo, en Sicile. Le bateau a répondu aux Italiens en leur demandant d'accoster au plus vite sur Lampedusa car "Une traversée de 12 heures dans le détroit de Sicile dans des conditions météorologiques et maritimes difficiles, avec plus de 200 personnes entassées sur le pont principal" est dangereuse. Samedi matin 22 janvier 2022, 142 passagers ont été transférés sur un bateau des garde-côtes italiens et pris en charge à Lampedusa. Les personnes restantes ont été amenées à Pozzallo par le Mare Jonio où elles ont débarqué dans la journée de dimanche 23 janvier 2022.

Geo Barents

Le Geo Barents a effectué cinq opérations de sauvetage. La dernière remonte à vendredi matin 21 janvier 2022 quand 76 migrants ont été pris en charge par les équipes de MSF. Jeudi soir, 67 personnes "entassées sur un petit bateau en bois dangereux" avaient déjà pris place sur le navire

humanitaire. Plus tôt dans la journée, 209 exilés, répartis dans deux canots, avaient déjà été secourus par le navire. La veille, le Geo Barents avait porté assistance à 87 migrants. Parmi les rescapés, beaucoup sont originaires du Bangladesh et du Pakistan. Plusieurs personnes ont été traitées sur le bateau pour des cas d'hypothermie légère. Le Géo Baents naviguait vendredi matin 21 janvier 2022, près de l'île italienne de Lampedusa. Lundi matin 24 janvier 2022, le navire est à proximité de la Sicile. À son bord se trouvent les 439 survivants épuisés. Malte a refusé de laisser les exilés débarquer sur son sol, déplore l'équipage. Or, comme le rappelle MSF, *"selon les conventions et lois maritimes, les gouvernements côtiers ont le devoir de prêter assistance à toute personne trouvée en mer en danger, y compris d'assurer le débarquement des personnes secourues dans un lieu sûr"*. Le Geo Barents compte désormais uniquement sur l'Italie pour obtenir l'autorisation d'accoster en Europe.

Louise Michel

Mercredi 19 janvier 2022, alerté par la plateforme de surveillance Alarm Phone, le bateau s'est dirigé vers une embarcation en détresse pour lui porter secours. *"Nous étions assez loin, nous avons filé à toute vitesse et mis deux heures pour rejoindre la position"*. Ils ont repéré la présence d'une vedette des garde-côtes libyens. *"Ils étaient autour du canot. Ils avaient dû également recevoir le message de détresse car plusieurs drones de Frontex opèrent dans la zone"*. *"Les garde-côtes ont commencé à embarquer des gens sur leur bateau. Nous avons décidé de rester à l'écart afin d'empêcher les migrants de sauter à l'eau. Pourtant, au moins une personne a sauté désespérément dans l'eau et a essayé de nager vers notre navire"*. Les garde-côtes libyens ont tiré. Le Louise Michel a donc reculé. *"Ils se sont assurés que personne ne suivrait cet exemple en tirant"*. La personne visée a été touchée. Elle n'a, en tout cas, pas réussi à atteindre le Louise Michel. *"Après le départ des Libyens, nous sommes retournés à notre première position. Nous n'avons trouvé personne dans l'eau. Nous avons juste vu un canot pneumatique abandonné et dégonflé"*, déclare un membre de l'équipage du « Louise Michel ».

"Le fait qu'un navire de sauvetage civil ait une fois de plus été entravé dans sa mission par les prétendus garde-côtes libyens nous a laissés sans voix. Cela montre une nouvelle fois que les ONG seules ne pourront jamais combler le vide volontairement créé par l'UE en termes de sauvetage". *"Aux frontières européennes, certaines vies n'ont tout simplement pas d'importance."* Ce n'est pas la première fois que les Libyens font usage de leurs armes à feu face aux migrants en mer. Les pêcheurs présents dans la zone, notamment au large de la Tunisie, ont affirmé que les tirs des Libyens étaient monnaie courante envers les frêles embarcations.

Le navire a secouru jeudi 20 janvier 2022 62 migrants, dont plusieurs enfants et bébés. Il naviguait vendredi matin 21 janvier 2022, près de l'île italienne de Lampedusa. Vendredi, deux femmes enceintes et leur mari ont dû être évacués par les garde-côtes italiens pour des raisons médicales. Dimanche 23 janvier 2022, il a débarqué 58 migrants à Lampedusa.

TUNISIE

Le 20 janvier 2022, 11 exilés ont perdu la vie au large des côtes tunisiennes et 21 ont été secourus par les autorités. *"Selon les témoignages, il y avait 32 migrants à bord, tous Tunisiens. Nous en avons sauvé 21 et avons rapidement repêché un premier corps"*, a précisé le porte-parole de la garde nationale tunisienne. Les garde-côtes ont *"repêché trois corps supplémentaires dont celui d'une fillette"*, âgée d'une dizaine d'années. *"Les opérations de recherche pour retrouver d'autres disparus se poursuivent"*.

Jeudi 27 janvier 2022, un naufrage a fait six morts et 30 disparus au large de Zarzis. Trente-quatre autres migrants ont pu être secourus après l'accident de leur embarcation. 70 personnes, dont

15 Égyptiens, trois Soudanais et un Marocain, étaient à bord du canot, parti de Libye pour tenter de rallier les côtes européennes, ont été conduits au port d'El Ketef. Jeudi, les opérations de recherche étaient toujours en cours pour retrouver les 30 exilés portés disparus. Les cimetières arrivent à saturation : environ un millier de dépouilles reposent dans la région.

LIBYE

Après la fermeture du centre du HCR puis l'évacuation des personnes, qui séjournaient devant, vers des centres de détention, en particulier à Ain Zara, le Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) a publié un communiqué dimanche 16 janvier 2022, pour affirmer qu'aucun programme d'évacuation ou de réinstallation n'était effectué depuis les centres de détention libyens. Des rumeurs circulaient depuis plusieurs jours en Libye. Des migrants s'étaient rendus devant la prison d'Ain Zara, à Tripoli, pour tenter de se faire enregistrer auprès du HCR.

AUX FRONTIÈRES de BIÉLORUSSIE – POLOGNE – LITUANIE - LETTONIE

Selon les derniers chiffres de la Commission européenne, datés de décembre 2021, un peu moins de 8 000 migrants sont arrivés dans l'UE via la Biélorussie en 2021 : 4 285 en Lituanie, 3 255 en Pologne et 426 en Lettonie. Si des centaines d'exilés ont été renvoyés dans leur pays d'origine, de nombreuses personnes sont toujours coincées dans la région et vivent dans des camps en Biélorussie, dans des températures glaciales et des conditions alarmantes. Ceux qui essaient de passer en Pologne sont, pour la plupart, renvoyés *manu militari* en Biélorussie. Ces Refoulements illégaux sont émaillés de violence d'après les ONG. Les exilés se disent victimes de coups et de brimades de la part des autorités polonaises et biélorusses.

Vendredi 21 janvier 2022, la commissaire européenne aux Affaires intérieures a souligné, l'illégalité des refoulements de migrants aux frontières de l'Union européenne (UE) face aux ministres de 14 États membres, réunis en Lituanie. Les gouvernements lituanien, letton et polonais ont défendu la tactique des refoulements, affirmant qu'il s'agit du seul moyen possible pour arrêter l'afflux. Ces pays ont demandé des crédits européens pour financer les barrières qu'ils construisent à leurs frontières avec la Biélorussie. La commissaire européenne a déclaré "*Si les États membres souhaitent construire des clôtures, ils peuvent le faire, mais c'est une position de longue date de la Commission de ne pas financer des murs ou des barbelés*".

UNION EUROPÉENNE

Lettre au président de la République : 10 propositions en faveur d'une Europe solidaire et protectrice des droits humains.

Partout en Europe, des personnes exilées, des collectivités et acteurs locaux, et une société civile, diverses et inventives agissent quotidiennement pour faire vivre des modèles de solidarité avec les personnes exilées et **construire un accueil digne**. Ces innombrables initiatives sont la preuve de la volonté et de la capacité de nos sociétés à créer et à faire vivre d'autres possibles pour construire une Europe respectueuse des droits fondamentaux.

Tandis que ces manifestations de solidarité se multiplient, les États de l'UE se déchargent de plus en plus de leurs responsabilités. Face aux mouvements xénophobes et populistes qui alimentent les peurs, les gouvernements invoquent une « perméabilité du territoire européen » face à un prétendu « risque migratoire » et dissimulent ainsi leur incapacité à œuvrer pour une Europe protectrice et solidaire. Le pacte sur les migrations et l'asile, en cours de négociations au sein des instances de l'UE, s'inscrit dans la continuité des logiques déjà largement éprouvées, fondées sur une approche répressive et sécuritaire au service de l'endigement des migrations et de l'encouragement des expulsions, solutions qui ont prouvé leur inefficacité, et surtout qui coûtent des vies humaines.

Sur leurs routes d'exil, les personnes sont susceptibles d'être interceptées et refoulées par les agents de contrôle de l'UE et de ses États membres. C'est par exemple le cas en mer Égée ou le long du fleuve Evros à la frontière gréco-turque, à la frontière hispano-marocaine près des enclaves de Ceuta et Melilla en passant par la route des Balkans et jusqu'à nos frontières françaises avec l'Espagne et l'Italie. Aux portes de l'Europe, des personnes meurent et disparaissent en mer, sur terre et dans le désert. Rien qu'en Méditerranée, plus de 25 000 personnes sont décédées ou disparues depuis 2010.

« Ces drames continueront de s'empiler tant que ne seront pas remises en question des décisions et des pratiques de verrouillage des frontières ayant pour conséquence d'accroître les risques. Nous devons assurer l'accueil de toute personne se considérant en danger aux frontières de l'UE afin d'examiner chaque situation et assurer le respect des droits. Aux frontières maritimes en particulier, l'obligation de porter secours aux passagers d'un bateau en détresse et le débarquement dans un lieu sûr doivent être garantis. Respecter les valeurs fondatrices de l'Europe implique également de défendre le principe de la libre circulation dans l'Espace Schengen, l'un des socles de la construction européenne. » selon la responsable des questions européennes à La Cimade

Les conditions d'accueil et les procédures d'asile sont toujours très différentes d'un pays européen à l'autre, malgré un cadre législatif européen commun. L'échec du règlement Dublin mine le principe de solidarité entre États membres et viole les droits des personnes demanderesse d'asile. Depuis vingt-cinq ans, ce système provoque une « migrerrance » des personnes en quête de protection. En France, plus de 30 000 personnes anciennement « dublinées » ont finalement pu enregistrer leur demande d'asile, après avoir attendu entre 9 et 24 mois dans les limbes de cette procédure injuste et inefficace.

« Il est temps que les institutions européennes et les États membres de l'UE élaborent une politique d'asile à la hauteur des enjeux, basée sur les choix des personnes concernées, sur la solidarité entre États et le respect inconditionnel des droits fondamentaux, en harmonisant par le haut les procédures et les conditions d'accueil des demandeurs et demandeuses d'asile en Europe. » indique la Secrétaire générale de La Cimade

L'Europe traverse une crise politique profonde caractérisée par l'absence de volonté commune de ses États membres de répondre aux enjeux de l'accueil des personnes exilées autrement que par la poursuite et l'aggravation des logiques de fermeture. En se focalisant sur des mesures sécuritaires visant à dissuader, repousser, traquer, fichier, maltraiter les personnes, les responsables des politiques migratoires confortent la perception que ces familles, ces femmes, ces hommes et ces enfants, seraient une menace pour l'Europe. Loin d'apaiser les peurs, ils ne font que légitimer les idéologies xénophobes et aggraver les fractures sur notre continent.

Pendant les six prochains mois, la mission du chef de l'État français à la tête du Conseil de l'UE constitue une opportunité unique pour peser sur l'agenda politique et législatif européen. Il faut saisir cette occasion pour engager un véritable changement de paradigme, pour une Europe qui se fonde sur le respect des droits humains et les solidarités internationales, afin d'assurer la protection des personnes et non leur exclusion. La Cimade continuera à se mobiliser avec d'autres pour défendre les droits des personnes en exil tout au long des parcours migratoires.

Lettre de la Cimade au président de la République, pour l'Europe

Depuis plusieurs années, les poursuites se multiplient contre des citoyen·ne·s mais aussi contre des organisations qui viennent en soutien aux personnes exilées et qui font l'objet d'intimidation, de harcèlement voire de poursuites judiciaires. Procès, intimidations ou blâmes politiques s'inscrivent dans un climat général de criminalisation des actes de solidarité, principalement justifiée par l'amalgame entre réseaux de trafiquants et acteurs de la solidarité. Cette tendance est à replacer dans une dynamique plus ancienne de criminalisation des personnes en migration, considérées comme indésirables et suspectes. L'efficacité du «délit de solidarité» ne se mesure pas tant en nombre de condamnations, mais plutôt dans l'installation au sein de nos sociétés d'une peur diffuse de manifester de la solidarité envers les personnes étrangères. **L'UE et ses États membres doivent mettre un terme à la criminalisation de la solidarité sous toutes ces formes et promouvoir la solidarité comme une valeur fondamentale.** Il s'agit d'une question d'humanité face à des personnes qui se trouvent dans des conditions de vie indignes, d'insécurité et de violence.

10 propositions en faveur d'une Europe solidaire et protectrice des droits humains.

1. des politiques migratoires fondées sur le respect des droits et de la dignité humaine afin d'assurer la protection des personnes
2. l'égalité des droits entre toutes et tous
3. une véritable coopération internationale avec les pays non européens, d'égal à égal, basée sur des intérêts mutuels
4. un accès inconditionnel des personnes mises en danger aux frontières de l'UE afin d'examiner avec attention et impartialité chaque situation et d'assurer le respect de leurs droits.
5. l'assistance aux personnes en détresse aux frontières maritimes et le débarquement des personnes secourues dans le port sûr le plus proche
6. le respect et la défense du principe de la libre circulation inconditionnelle dans l'espace schengen
7. une véritable politique d'accueil des personnes demanderesse d'asile en Europe, en harmonisant par le haut les procédures d'asile et les conditions d'accueil
8. la remise en question de la place grandissante de la biométrie et du fichage des étrangers dans le contrôle des frontières de l'UE
9. une logique tournée vers l'égalité et la liberté, plutôt qu'une logique de rejet fondée sur la spirale du tout enfermer, punir et criminaliser
10. la promotion de la solidarité comme une valeur fondamentale et la protection des acteurs solidaires

Usage excessif de la force sur les migrants par les autorités libyennes

Dans un rapport confidentiel, l'Union européenne reconnaît que les autorités libyennes ont eu recours à un "usage excessif de la force" envers les migrants et que certaines interceptions en Méditerranée ont été menées à l'encontre de la réglementation internationale. Pourtant, l'UE, qui forme les garde-côtes et leur fournit des équipements pour bloquer les flux migratoires, entend maintenir son soutien aux forces libyennes. En quatre ans, 32,6 millions d'euros ont été alloués à

Tripoli pour bloquer les flux migratoires. Malgré les équipements fournis à la Libye pour sauver des vies, plus de 1500 personnes sont mortes ou ont disparu en Méditerranée centrale l'an dernier, soit le nombre le plus important jamais enregistré depuis 2017.

Tripoli a nommé le mois dernier à la tête du Département de lutte contre la migration irrégulière, un chef de milice impliqué dans des abus contre les migrants. *"Les mêmes personnes chargées de démanteler le trafic sont les trafiquants eux-mêmes"*.

Les critiques à l'égard des politiques migratoires européennes ne cessent de se multiplier. Au moins trois requêtes ont été déposées auprès de la cour pénale internationale afin que des responsables libyens et européens, des trafiquants et des miliciens fassent l'objet d'investigations pour crimes contre l'humanité. Une enquête de l'ONU publiée en octobre 2021 fait état d'abus commis en Libye, notamment dans les prisons, qui pourraient constituer des crimes contre l'humanité : travail forcé, violences physique et sexuelle, extorsion.

ALLEMAGNE

Un médecin, père de deux enfants, a quitté la Syrie en 2015 pour rejoindre l'Allemagne grâce à un visa délivré aux personnes exerçant des métiers en manque de personnel. Il a voulu venir en Europe car la formation des médecins y est meilleure. Il aurait choisi l'Allemagne pour échapper au service militaire en Syrie et pour "avoir une belle vie". Après son arrivée en Allemagne, il parvient à exercer dans plusieurs hôpitaux allemands, finit par gagner "entre 7 000 et 12 000 euros par mois", selon ses déclarations et fait venir sa famille en Allemagne. Il exerce dans une clinique de rééducation à Bad Wildungen, une station thermale de Hesse, dans l'ouest de l'Allemagne lorsque des réfugiés syriens le reconnaissent. Il est arrêté par la police en juin 2020. Mercredi 19 janvier 2022 au tribunal de Francfort. Il lui est reproché des atrocités qu'il aurait commis en Syrie et qui lui valent d'être poursuivi pour crimes contre l'humanité par le parquet fédéral allemand au nom de la compétence universelle de l'Allemagne. En Syrie, le médecin de 36 ans aurait torturé des prisonniers et tué au moins un opposant au régime de Bachar al-Assad. Ces horreurs se seraient déroulées dans une prison du service de renseignement syrien et dans un hôpital militaire à Homs en 2011 et 2012, alors que ce médecin était encore en formation. L'accusé aurait aspergé les parties génitales d'un adolescent avant d'y mettre le feu avec un briquet afin *"de priver un être humain de sa capacité à se reproduire"*, précise la procureure. Il aurait donné des coups de pied dans les bras et les jambes cassés de prisonniers, pendu des opposants au plafond ou encore opéré des personnes sans anesthésie.

Malheureusement, régulièrement à travers l'Histoire, des médecins ont participé à la mise en œuvre de systèmes d'oppression. *"Ils établissent de faux certificats de décès pour les dossiers médicaux. Ils n'enregistrent pas que la torture a été la cause d'une blessure ou d'un décès. Ils vont concevoir des méthodes de torture qui ne laissent pas de cicatrices. Et ils gardent le patient en vie pendant la durée de la torture. Pour toutes ces raisons, les médecins sont entièrement intégrés dans les systèmes de torture dans le monde entier"* selon un professeur émérite de médecine et de bioéthique à l'université du Minnesota (États-Unis), qui a mené des recherches approfondies sur l'implication des médecins dans la torture. L'ONG de défense des droits de l'Homme Amnesty International recense 140 pays dans lesquels la torture est pratiquée avec l'aide de médecins.

BELGIQUE

En Belgique, les personnes en demande de protection peuvent travailler quatre mois après l'introduction de leur dossier. En moyenne, le traitement d'une demande d'asile dans le pays peut prendre entre 15 et 18 mois. Jeudi 13 janvier 2020, 28 demandeurs d'asile logés dans des centres d'accueil wallons, ont débuté une formation dans un hôtel quatre étoiles de la région. Pendant

plusieurs semaines, ils apprendront les différents métiers de l'hôtellerie et de la restauration. Cette initiative fait partie du plan d'action présenté jeudi par le secrétaire d'État à l'Asile et à la migration. Pilotée par l'agence fédérale pour demandeurs d'asile, elle vise à favoriser l'insertion des demandeurs d'asile dans le marché du travail. Des collaborations ont été nouées avec les organisations qui accompagnent les exilés et les services publics de l'emploi des différentes régions belges. À l'issue de la formation, qui dispense également des cours de français, les demandeurs d'asile recevront un diplôme reconnu et pourront se voir proposer un CDD, éventuellement converti en CDI une fois leur situation régularisée.

Un Vietnamien de 45 ans, considéré, dans le volet belge de l'enquête, comme le leader d'un réseau de trafiquants à Bruxelles, a été condamné, mercredi 19 janvier 2022, par la Belgique à 15 ans de prison ferme et d'une amende de près d'un million d'euros pour avoir joué un rôle prépondérant dans le trafic de migrants ayant abouti à la mort de 39 de ses compatriotes. Le 23 octobre 2019, 39 personnes originaires du Vietnam, étaient mortes d'asphyxie et d'hyperthermie dans un conteneur, en raison de la chaleur et du manque d'oxygène.

Un autre Vietnamien, âgé de 46 ans, a éclopé de deux peines de 7 et 10 ans de prison. Il était considéré comme le lieutenant du leader dans cette affaire. Il avait par ailleurs poursuivi son activité de passeur un an de plus, jusqu'en juin 2021. Lors de ce procès, 19 condamnations et quatre acquittements ont été prononcés. Les peines inférieures à cinq ans ont été, en général, assorties de sursis, alors que l'accusation avait réclamé de la prison ferme.

Droit d'asile : l'état est condamné

Mercredi 19 janvier 2022, l'État belge et l'agence fédérale pour demandeurs d'asile, ont été condamnés par le tribunal de première instance de Bruxelles, pour leur gestion de la crise de l'accueil dans le pays. Selon cette décision, l'État a manqué à ses obligations internationales et s'est placé dans l'illégalité en restreignant le droit à l'asile. Il est indiqué dans la décision du tribunal : *"L'Office des étrangers et Fedasil se sont organisés pour que ne puissent pénétrer dans le centre d'arrivée que le nombre de personnes correspondant au nombre de places disponibles dans le réseau d'accueil", "Cette manière de procéder donne ainsi l'impression, parfaitement fautive, que le droit d'accueil des demandeurs de protection internationale est respecté, alors qu'en réalité, un nombre indéterminé de personnes se trouve tout simplement empêché d'accéder à l'autorité compétente pour lui présenter sa demande." "Il appartient à l'État belge de prévoir les structures appropriées pour faire face à des hausses du nombre de demandes qui n'ont, en tant que telles, rien d'extraordinaire et sont récurrentes"*. Les autorités belges sont ainsi désormais sommées *"de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre un terme"* à la crise actuelle. Le cas échéant, il risque une amende de 5 000 euros pour chaque jour où au moins une personne se sera vu refuser le bénéfice de présenter sa demande de protection internationale. Une seconde amende de 5 000 euros par jour est également prévue dans le cas où Fedasil n'octroierait pas l'aide matérielle à au moins un demandeur d'asile.

ESPAGNE

Dimanche 18 janvier 2022, les sauveteurs ont porté assistance à 14 personnes d'origine maghrébine à bord d'un canot, dans les eaux du détroit de Gibraltar. Lundi 17 janvier 2022, le service de sauvetage en mer espagnol a annoncé avoir secouru trois hommes d'origine maghrébine dans le détroit de Gibraltar. Ils naviguaient à bord d'un kayak à environ 11 kilomètres au sud-ouest de Tarifa, dans la province de Cadix, en Andalousie. Les garde-côtes espagnols les ont transférés au port d'Algésiras, où ils ont débarqué à 2h16 du matin, avant d'être pris en charge par la police espagnole.

Canarie

Mercredi 26 janvier 2022, les services de secours espagnols ont procédé au sauvetage de 319 personnes qui se trouvaient en difficultés, dans des embarcations de fortune. 236 hommes, 59 femmes et 24 enfants se trouvaient à bord de six embarcations, dont l'une comportait 120 personnes. Les rescapés ont été emmenés vers les îles de Lanzarote et Grande Canarie. Dix personnes, dont une femme, ont été dirigées vers des centres de santé mais elles n'étaient pas en danger.

L'association Caminando Fronteras a accusé les secours espagnols de ne pas avoir répondu aux signaux de détresse d'une embarcation qui se trouvait, mardi 25 janvier 2022, à environ 80 km de Lanzarote lorsqu'elle a fait naufrage. Elle a reçu un appel de détresse du bateau après que celui-ci ait quitté la côte d'Akhfennir (Maroc) pour se diriger vers les îles Canaries. *"Vingt-sept personnes se trouvaient à bord, vingt-cinq subsahariens et deux du Bangladesh. Il y avait aussi sept femmes et un enfant"*. Elle assure avoir prévenu les services de secours dès la réception du premier signal de détresse du bateau à 17 heures. Mais ces derniers ont mis plusieurs heures à réagir et n'ont atteint l'embarcation en difficulté qu'à 23 heures. Neuf personnes ont alors pu être secourues mais les 18 autres passagers sont toujours portés disparus. Caminando fronteras demande l'ouverture d'une enquête pour faire la lumière sur ce drame.

Fuerteventura

Mardi 18 janvier 2022, les sauveteurs espagnols ont porté secours à un garçon nouveau-né, à 44 km au large de l'île de Fuerteventura, dans les Canaries. Il est né dans un canot pneumatique, dans lequel sa mère avait pris place avec une soixantaine de personnes. *"La maman et l'enfant vont bien et se dirigent avec les autres occupants du zodiac vers le port de Gran Tarajal"* .

ITALIE

233 personnes, réparties sur cinq embarcations parties de Libye, ont atteint Lampedusa jeudi 20 janvier 2022, par leurs propres moyens. Un corps a été retrouvé dans un de ces canots .

Dans la nuit de lundi 24 à mardi 25 janvier 2022, un bateau avec quelque 280 personnes à bord a été secouru par les garde-côtes italiens, à une cinquantaine de kilomètres de Lampedusa. À leur arrivée, les autorités ont découvert les corps inanimés de trois migrants, qui ont péri lors de la traversée de la Méditerranée. Quatre autres exilés sont décédés peu de temps après leur amarrage au port. Tous étaient originaires du Bangladesh. Le maire de l'île, a déploré une *"énième tragédie"*. *"Une fois de plus, nous pleurons des victimes innocentes (...) Ici, nous faisons notre part, mais le gouvernement italien et l'Europe semblent avoir oublié Lampedusa"*. Après avoir subi des tests de détection du Covid-19, les survivants ont été répartis entre le centre de santé et le seul centre d'accueil de l'île. Surpeuplée, la structure, qui peut accueillir 250 personnes, en abrite actuellement plus de 600. Pour désengorger les lieux, un peu plus de 100 migrants devaient être transférés, mardi, sur un navire de quarantaine amarré au large de Lampedusa. Cent autres personnes devraient être orientées vers la Sicile.

Depuis début janvier 2022, 1 750 exilés ont traversé la Méditerranée dans une mer agitée et des températures glaciales, contre 379 à la même période l'an dernier. *"Cette année, si l'on se fie au départ, on va doubler le nombre de 2021"*. En 2021, 64 500 personnes ont rejoint l'Italie, un chiffre qui a doublé par rapport à 2020, quand quelque 34 000 exilés étaient arrivés dans le pays.

LITUANIE

Six mois après les premières arrivées de migrants en Lituanie, des milliers de personnes sont toujours enfermées dans des centres. Le 23 décembre 2021, les députés ont voté une loi permettant d'allonger à un an la durée de rétention des exilés. Pour convaincre les quelques 4 000 personnes

entrées illégalement dans le pays durant l'été de rentrer dans leur pays, Vilnius a opté pour l'incitation financière et propose 1000 euros et un billet d'avion pour un retour volontaire. Mais seules 482 personnes ont, pour le moment, accepté cette compensation. Selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, "seuls 87 étrangers ayant franchi illégalement la frontière lituano-biélorusse" ont obtenu l'asile. Plus de 3 000 dossiers de demande de protection ont été rejetés.

https://www.liberation.fr/international/europe/en-lituanie-les-migrants-toujours-gardes-sous-cle-20220109_TJZ6VCIQDNGGHMVX4UDJMBP7BM/?redirected=1

Ingénieur en télécommunications et ancien fonctionnaire du régime de l'ex-président Joseph Kabila, un Congolais assure que sa vie est menacée en RDC et exclut de rentrer, même contre de l'argent. *"Je ne sais pas ce qu'il va se passer maintenant pour moi"*. Dans le centre *« la nourriture est donnée en quantité très insignifiante. Mon état physique s'est vraiment dégradé. Je prends du sucre durant la journée pour avoir de l'énergie. »* Un jeune Irakien de 22 ans est arrivé en Lituanie depuis Bagdad, via la Biélorussie, début août 2021. Le 21 décembre 2021, soit trois mois après son entretien de demande d'asile, il a appris que la Lituanie lui accordait la **protection internationale**. *"Je suis l'un des rares Irakiens à avoir obtenu l'asile ici. La raison principale est que je suis homosexuel et que c'était devenu très difficile pour moi de vivre en Irak »*. Il attend désormais de recevoir sa carte de séjour pour quitter le centre de Rukla et débiter sa nouvelle vie dans le pays.

POLOGNE

Plusieurs personnes accusées d'avoir organisé un trafic de migrants ont été interpellées par les autorités polonaises : des ressortissants polonais, géorgiens, ukrainiens, syriens et tunisiens. Ils auraient récupéré 3 000 euros de la part de chaque personne qu'ils auraient fait passer de la frontière polono-biélorusse vers l'Europe occidentale. *"Les personnes officiant comme trésoriers dans le groupe ont distribué une somme considérable pour l'activité du groupe criminel, 8,7 millions d'euros"*, a déclaré le porte-parole du bureau du procureur. *"Les seuls transporteurs ont reçu plus de 4,3 millions d'euros"*

La Pologne a décidé de lancer mardi 25 janvier 2022 les travaux pour la construction d'un **mur**. Il s'agit d'une nouvelle clôture avec une barrière métallique haute de cinq mètres qui s'étendra sur plus de **180 kilomètres**. La frontière entre les deux pays faisant au total 418 kilomètres. Le mur sera équipé notamment de caméras et de détecteurs de mouvement, pour aider les gardes-frontières à empêcher les passages en fraude. Il coûtera quelque 353 millions d'euros et doit être achevé au mois de juin 2022 ; le lieu des travaux n'a pas été précisé. *"Les services biélorusses n'attendent que cela pour y envoyer des groupes de migrants, donc, pour des raisons de sécurité, on n'indique pas les endroits précis"*. Les ONG qui viennent en aide aux migrants ne pourront plus du tout présenter de demande d'asile, puisqu'il n'y aura plus aucun moyen de franchir même illégalement cette frontière. Les défenseurs de l'environnement sont également inquiets, car la zone concernée est une vaste zone forestière considérée comme l'une des dernières ou même la dernière forêt primaire d'Europe classée au patrimoine mondial par l'Unesco. Les défenseurs de l'environnement craignent des effets néfastes de cette construction pour la faune et la flore dans cette forêt qui abrite notamment des bisons et des loups. Les défenseurs des droits humains réclament pour les migrants le droit de demander l'asile et de ne pas être refoulé en attendant que cette demande soit examinée.

VATICAN

Le Vatican a annoncé, mardi 18 janvier 2022, un don de 100 000 euros "pour aider les groupes de migrants bloqués entre la Pologne et la Biélorussie". Cela vise également à aider l'ONG catholique Caritas Pologne à faire face à l'urgence migratoire à la frontière entre les deux pays.

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Bosnie-Herzégovine : deux personnes arrêtées pour exploitation sexuelle de migrants mineurs

Le 27 janvier 2022, deux ressortissants pakistanais ont été arrêtés par la police des frontières et le Service des étrangers de Bosnie-Herzégovine. Ils sont accusés de s'être livré à la traite des êtres humains à l'encontre de mineurs hébergés dans le centre d'accueil de Blažuj, près de Sarajevo. Le Parquet de Bosnie-Herzégovine a annoncé : *«Des victimes ont été identifiées, des mineurs en migration qui résident en Bosnie-Herzégovine et qui sont particulièrement menacés en raison de la situation dans laquelle ils se trouvent, et ont été placés dans des établissements appropriés, où leur sera fournie une protection adéquate».*

ROYAUME-UNI

Mardi 18 janvier 2022, 168 personnes réparties dans 26 embarcations de fortune ont été secourues par les garde-côtes britanniques. Elles ont été prises en charge près du littoral et ramenées au port de Douvres, dans le sud de l'Angleterre. De l'autre côté du détroit, ce même jour, les autorités françaises ont porté assistance à 126 passagers qui avaient pris place dans trois petits bateaux. En réaction, le sous-secrétaire d'État parlementaire en charge de l'immigration a fustigé *"les gangs criminels"*, payés par les migrants pour traverser la Manche. *"Les personnes fuyant les persécutions devraient rechercher la sécurité dans le premier pays sûr qu'elles atteignent et ne pas risquer leur vie"*, a-t-il ajouté. Samedi 15 janvier 2022, 197 personnes sur six bateaux ont traversé la Manche, a indiqué le ministère de l'Intérieur. Elles ont rejoint les 271 migrants, dont plusieurs enfants en bas âge, arrivés deux jours plus tôt à bord de dix embarcations. Au même moment, 60 naufragés étaient pris en charge côté français, lors de deux opérations de secours.

Pour empêcher les arrivées de migrants sur le sol britannique, un projet en discussion au parlement *"érigera en infraction pénale le fait d'arriver sciemment au Royaume-Uni illégalement et introduira des peines d'emprisonnement à perpétuité pour ceux qui facilitent l'entrée illégale dans le pays"*. Mais d'après un rapport rédigé par un comité de députés, *"les réformes du système d'asile du gouvernement, telles que proposées dans le projet de loi sur la nationalité et les frontières, ne respecteraient pas les obligations du Royaume-Uni en matière de droits de l'Homme"*. Le rapport prévient : *"Légiférer et créer différentes catégories de réfugiés en fonction de la manière dont ils sont arrivés au Royaume-Uni est incompatible avec la Convention sur les réfugiés et constituerait potentiellement une violation discriminatoire des droits de l'Homme"*. Les autorités britanniques n'excluent pas de mobiliser l'armée en mer, d'ici la fin du mois de janvier. D'après un journaliste, *"la commission de la défense tiendra une réunion la semaine prochaine sur l'utilisation de l'armée pour contrer les passages de migrants dans la Manche. Elle cherchera à établir quels moyens seront déployés, quelles seront les règles d'engagement et combien de temps l'opération devrait durer"*. La royal navy ne prendra pas part à l'éloignement des embarcations des migrants en mer mais continuerait à participer au secours des personnes en difficultés dans la Manche.

<https://www.lbc.co.uk/hot-topics/migrant-crisis/channel-migrant-crossings-navy-rejects-push-back-plan/>

Au cours du dimanche 23 et du lundi 24 janvier 2022, respectivement 87 et 67 migrants sont arrivés au Royaume-Uni à bord de petites embarcations. Mercredi 25 janvier 2022, 183 personnes ont atteint le Royaume-Uni, réparties sur sept embarcations de fortune. La première, qui transportait une dizaine d'exilés, a débarqué un peu avant 8h. Plusieurs petits groupes de personnes

ont ensuite été pris en charge et emmenés par les autorités au centre d'immigration de Tug Haven, à Douvres, tout au long de la journée.

Téléphones portables saisis !

Trois demandeurs d'asile accusent le Home office de leur avoir confisqué leurs téléphones, entre avril et septembre 2020, pour en extraire les données dans le cadre de ce qui est décrit comme une "politique générale et secrète". La Haute cour de justice de Londres devra se prononcer sur la question : Le gouvernement britannique a-t-il le droit de confisquer les téléphones des demandeurs d'asile à leur arrivée dans le pays pour en examiner les données ? Mardi 25 janvier 2022, l'examen de l'affaire a débuté. Un avocat de plaignants a déclaré qu'une fois les téléphones des demandeurs d'asile confisqués, ces derniers "étaient 'intimidés' afin qu'ils donnent leurs codes pin pour que les fonctionnaires puissent avoir accès à des informations personnelles, notamment des courriels, des photos et des vidéos, et les télécharger dans une base de données des services de renseignement. Son client "n'avait pas pu savoir si [ses proches] étaient morts ou vivants". "Il ne pouvait pas les appeler pour les prévenir qu'il était bien arrivé au Royaume-Uni car il n'avait plus son téléphone, ni les numéros enregistrés dedans". Le ministère a reconnu que le caractère "secret" de cette politique était répréhensible mais que la démarche en elle-même avait un but de lutte contre les réseaux de passeurs de migrants. L'un des conseils représentant le Home office a déclaré que « ces traversées mettaient des vies en danger 'd'une manière totalement irresponsable' et qu'il était de l'intérêt public le plus élevé de collecter les preuves, obtenues depuis des téléphones, susceptibles de conduire à l'identification des organisateurs afin qu'ils puissent être poursuivis le cas échéant».

ASIE

MYANMAR (Birmanie)

Les Rohingyas

Carte dressée d'après Google map



La Birmanie a décidé de retirer la nationalité birmane aux Rohingyas pendant que le Bangladesh, où ils se sont réfugiés refuse de leur accorder le statut de réfugié. Les Rohingyas sont apatrides et ne bénéficient donc de la protection d'aucun État. Sans nationalité ou statut officiel, les Rohingyas n'ont pas le droit de travailler. Au total, 540 000 enfants de 3 à 14 ans n'ont pas accès à l'éducation.

Les combats entre des milices locales et l'armée birmane ont contraint des dizaines de milliers de personnes de l'État de Kayah, dans l'est de la Birmanie, à fuir leurs maisons pour éviter les attaques, les arrestations et les fouilles. Alors que certains se sont réfugiés dans des centres communautaires à l'intérieur des villes, d'autres ont fui vers les jungles voisines, créant des campements de fortune.

<https://observers.france24.com/fr/asia-pacifique/20210601-birmanie-kayah-jungle-junte-militaire-violences-kpdf>

Le nombre total de déplacés interne est supérieur à 219.000. Ce chiffre comprend 218.000 personnes déplacées dans les États de Kayah, Kayin, Shan (Sud) et dans la région de Bago Est et Tanintharyi. Selon l'OCHA, la principale zone d'accueil des nouvelles personnes déplacées est

actuellement Taunggyi et les communes environnantes dans l'État de Shan (Sud), avec plus de 15.000 nouvelles personnes arrivées la semaine dernière.

Selon le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), plus de 9.500 civils ont été contraints de fuir leurs foyers dans les États de Kayin et Kayah, dans le sud-est du Myanmar, pour chercher refuge et protection dans les provinces de Tak et Mae Hong Son en **Thaïlande**. Alors que la majorité d'entre eux sont rentrés au Myanmar, le HCR croit savoir, d'après les autorités thaïlandaises, qu'il reste environ 1.200 réfugiés à Mae Sot, dont la grande majorité se trouve dans un site à Mae Kone Kane.

https://news.un.org/fr/story/2022/01/1112672?utm_source=UN+News+-+French&utm_campaign=1ea32b2dc2-EMAIL_CAMPAIGN_2022_01_21_01_00&utm_medium=email&utm_term=0_0264da9d8f-1ea32b2dc2-107916625

Plus de 855 000 réfugiés rohingyas vivent dans le camp de Cox's Bazar, à Kutupalong au Bangladesh, à la frontière de la Birmanie. Le manque d'hygiène, la surpopulation et les aléas climatiques compliquent les conditions de vie de l'ensemble des habitants du camp de Cox's Bazar, dont plus de la moitié sont des femmes et des enfants.

<https://www.visiondumonde.fr/actualites/3-ans-de-la-crise-des-refugies-rohingyas>

Le 9 janvier 2022, 5 000 Rohingyas se sont retrouvés sans abri après un incendie dans un camp de réfugiés au Bangladesh, à la frontière avec la Birmanie. Des incendies des camps avaient déjà eu lieu en janvier 2021, détruisant 4 écoles bâties par l'Unicef et laissant des milliers de Rohingyas sans abri.

<https://www.parismatch.com/Actu/International/Des-milliers-de-Rohingyas-sans-abri-apres-un-incendie-dans-un-camp-de-refugies-1780580>

SYRIE

La vague de froid inhabituelle qui frappe l'ensemble du Moyen-Orient a des conséquences dramatiques pour des centaines de milliers de familles qui vivent sous des tentes ou dans des abris de fortune. Dans des camps du nord de la Syrie vivent plus de 1,5 million de personnes dans des conditions très difficiles. Un enfant est mort dans la région d'Idlib fin janvier 2022 dans l'écroulement d'un abri sous le poids de la neige. Plus de 200 tentes se sont effondrées sur la tête de leurs occupants et près de 700 réfugiés sont sans toits. Et cependant, les hommes et les femmes raclent la neige amassée sur leurs tentes avant l'heure de se coucher pour les alléger, empêchant ainsi qu'elles s'écroulent alors que les flocons continuent de tomber. En alertant sur les *«conséquences catastrophiques»* de ces conditions climatiques pour les populations vulnérables, l'ONG Care indique dans un communiqué : *«La réalité que nous dépeignent nos collègues sur le terrain est cauchemardesque : ils nous ont rapporté le témoignage d'une femme qui disait ne pas dormir la nuit, car elle vérifiait sans cesse si ses enfants étaient toujours en vie.»*

C'est aussi le cas en Jordanie et au Liban où le seul camp d'Arsal, à la frontière syrienne, regroupe quelque 50 000 réfugiés.

https://www.liberation.fr/international/le-froid-et-la-neige-sabattent-sur-les-camps-de-refugies-syriens-la-realite-sur-le-terrain-est-cauchemardesque-20220121_EDHN7O4H35AMZIEA4Y6YTNUDFM/

TURQUIE

Depuis le 19 janvier, 25 Syriens et quatre Turcs sont bloqués sur une petite île de moins de 150 m², au milieu du fleuve Evros, frontière naturelle entre la Turquie et la Grèce. Ils souhaitent entrer sur le sol hellénique mais ont été refoulés par les autorités. Ankara refuse pour l'heure de les reprendre. Transis de froid, les migrants se retrouvent piégés entre les deux pays. Sans eau, ni nourriture, le groupe survit tant bien que mal, sans aide extérieure, alors que les températures sont

négatives. Athènes refuse d'organiser leur sauvetage, leur demandant à la place de retourner par leurs propres moyens en Turquie – en traversant l'Évros. Mais *“les courants du fleuve sont forts en hiver. Il est impensable de laisser des personnes entrer dans l'eau”*. *“En plus, il a neigé ces derniers jours, le niveau de l'eau a peut-être monté”*. Côté turc, les autorités font également la sourde oreille. Chaque pays refuse en effet d'assumer la prise en charge de ces exilés en se renvoyant la balle.

<https://diasporaenligne.net/actualites-un-groupe-de-29-migrants-bloques-sans-eau-ni-nourriture-sur-une-petite-ile-entre-la-turquie-et-la-grece/>

AFRIQUE

Trafic de migrants entre l'Afrique de l'ouest et l'Europe

Une vingtaine de membres d'un réseau de trafic de migrants ouest-africains, transitant par le Niger vers l'Europe, ont été interpellés dans le cadre d'une enquête conjointe des polices nigérienne, française, et espagnole, a appris, mercredi 26 janvier 2022. L'enquête a permis de définir les pays d'action du réseau ainsi que son mode de fonctionnement. La police nigérienne a notamment établi que les trafiquants de migrants opéraient entre la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Nigeria, le Togo, le Niger et l'Europe. Certains membres du groupe *“organisent et facilitent”* le trafic des migrants *“à destination de l'Europe par voie aérienne avec l'usage de documents d'identité et/ou de voyage frauduleux”*. D'autres *“confectionnent de faux documents administratifs et privés”*. Pour le Niger en particulier, un premier financement de six millions d'euros avait été débloqué par l'Union européenne pour trois ans afin de permettre aux autorités françaises et espagnoles de lutter contre ces réseaux directement dans le pays. Le gouvernement nigérien a multiplié les initiatives visant à stopper les passages : *“renforcement des contrôles aux frontières”, “l'équipement des postes de police frontaliers”, “patrouilles” plus nombreuses, et “création de la compagnie mobile des contrôles des frontières”*.

CAMEROUN

Joueuses de football

Le camp de Minawao créé en 2013 par l'agence de l'ONU pour les réfugiés, était prévu pour accueillir 10 000 personnes et faire face à l'afflux de déplacés nigériens fuyant Boko Haram. Aujourd'hui, la population du camp est passée à près de 70 000 personnes. Une jeune femme aujourd'hui de 19 ans, n'avait que 10 ans lorsque son village au Nigeria, a été attaqué par les djihadistes de Boko Haram, qui sèment la terreur dans le nord du pays depuis déjà plus de 10 ans. Elle et sa famille ont dû se cacher dans des grottes pendant plusieurs jours avant de réussir à s'enfuir et rejoindre le camp de déplacés à Minawao, dans le nord du Cameroun, où sont réfugiés des milliers de Nigériens et Centrafricains. Elle a trouvé dans le football un moyen de s'évader et de canaliser son énergie. Sa coéquipière, 18 ans, est née à Kunde, au Nigeria et a perdu son père dans une attaque de Boko Haram en 2013, avant de se réfugier avec sa famille à Minawao. Dans le camp, seuls les hommes peuvent regarder le football à la télévision. Lorsque le HCR a appris que le Nigeria jouerait ses matches de groupe à Garoua (Cameroun), à seulement cinq heures de route de Minawao, l'agence a pris contact avec la Confédération africaine de football (CAF). 25 d'entre elles ont pu assister à un match de la **Coupe d'Afrique des nations** qui se déroule actuellement au Cameroun. *“Les filles étaient toutes excitées. Elles ont été vaccinées et testées. Le voyage en voiture a été assez intéressant pour elles”*. Le 15 janvier 2022, le Nigeria a remporté la victoire à 3-1 contre le Soudan.

Après le match, le président de la CAF, a lui-même permis aux filles d'aller faire une photo de groupe sur le terrain. *“C'était un moment surréaliste pour tous, ce n'était pas prévu, c'était*

totalemment inattendu. Aller sur la pelouse alors que les filles étaient acclamées par de nombreuses personnes dans le stade a été quelque chose de très spécial". Pour beaucoup de réfugiés, la décennie passée dans le camp de Minawao les a éloignés de leur pays natal. Ce match a donc aussi été un moment de reconnexion. "Le voyage était important parce que c'est ce à quoi une adolescente aspire. C'est finalement essentiel dans la vie. Ce moment leur a fait sentir que leurs rêves sont légitimes et qu'ils sont plus grands que les horreurs de leur passé. Ce voyage a contribué à renforcer l'idée qu'elles peuvent poursuivre leurs rêves et que tout est possible".

ÉTHIOPIE

Le HCR est profondément alarmée par la détérioration des conditions de vie des réfugiés érythréens dans les camps du Tigré. La dégradation générale des conditions et en particulier au manque de médicaments et de services de santé augmente le nombre de morts. En raison du manque de carburant, l'eau potable ne peut être ni pompée ni transportée par camion jusqu'aux camps. Les réfugiés doivent donc se contenter de recueillir de l'eau dans des ruisseaux qui s'assèchent rapidement, ce qui entraîne un risque élevé de maladies. Comme la nourriture vient à manquer dans le camp et qu'aucun stock supplémentaire n'est disponible pour la distribution, les réfugiés ont dû « *vendre leurs vêtements et leurs quelques biens pour essayer de se procurer de la nourriture* ». « *Si de la nourriture, des médicaments, du carburant et d'autres fournitures ne peuvent pas être immédiatement acheminés, et si nous continuons à ne pas être en mesure de relocaliser les réfugiés hors de danger, là où nous pouvons leur fournir une aide vitale, davantage de réfugiés mourront* », indique le porte-parole du HCR.

<https://news.un.org/fr/story/2022/01/1112742>

MAROC

Quarante-trois personnes sont mortes noyées, dimanche 16 janvier 2022, près de Tarfaya, au Maroc. Le canot qui a fait naufrage aux premières heures de la journée était composé de 30 hommes, 20 femmes et trois bébés, pour la plupart originaires d'Afrique subsaharienne, a précisé la militante à l'agence de presse espagnole EFE. Parmi les victimes, on compte 14 femmes et trois nourrissons. Seules deux dépouilles ont été récupérées, a ajouté l'ONG. Les deux corps ont été découverts, l'un dimanche et l'autre lundi, au large de l'île de Fuerteventura, dans l'archipel des Canaries, a déclaré un porte-parole de la Garde civile espagnole. L'autopsie est en cours. Les premières constatations indiquent "*qu'il s'agit de migrants*". Les naufragés "*devaient être en haute mer depuis un moment*". Dix migrants ont pu être secourus par la marine marocaine. Ils "*ont appelé à l'aide à 4h du matin et ont maintenu la communication jusqu'à 6h (...) Il a fallu 11 heures aux autorités [marocaines] pour les localiser et sauver le bateau, Le Maroc a une fois de plus échoué à s'acquitter de sa responsabilité*" selon Alarm Phone.

Le 11 janvier 2022, on était inquiet concernant le sort de 60 migrants qui allaient vers les Canaries. Leur embarcation n'a plus donné de signe de vie depuis leur départ du Maroc, le 5 janvier 2022.

Pres de Melilla

Des centaines de migrants d'Afrique subsaharienne vivent cachés dans le massif de Gourougou, dans l'attente de pouvoir franchir la triple clôture, d'une longueur d'environ 12 kilomètres, qui sépare le Maroc de l'enclave espagnole de Melilla. Ils y vivent dans des conditions très précaires et sont souvent la cible des autorités qui détruisent leurs habitations faites de bâches et de tôles trouvées dans les rues marocaines. À Nador, les migrants ne peuvent pas se loger dans des maisons ou des appartements. Le gouvernement a interdit aux propriétaires de louer leurs logements aux exilés. "*Quelques-uns l'ont fait mais ils ont été poursuivis en justice*". Le lundi 24 janvier 2022,

l'association marocaine des droits humains a annoncé dans la matinée, que trois enfants de moins de sept ans sont décédés dans leur abri en plastic installé en forêt du mont Gourougou, près du cimetière de Nador. la mère de famille a été transportée dans un état critique dans un hôpital de la ville voisine de Nador. Elle souffre de brûlures mais ses jours ne sont pas en danger. Les causes de l'incendie ne sont pas encore connus.

A écouter ou voir

Le réalisateur français Camille Ponsin vient de remporter le Grand Prix du documentaire national au Festival international du documentaire (Fipadoc), à Biarritz, avec "**Marie-José vous attend à 16h**". Un merveilleux hommage à cette ethnologue, née en 1930, spécialiste de cette région à l'ouest du Soudan, qui mobilise son savoir pour aider les réfugiés du Darfour à obtenir l'asile politique en France.

<https://www.infomigrants.net/fr/post/38068/mariejose-tubiana-specialiste-du-darfour-et-soutien-des-demandeurs-dasile-celebree-au-fipadoc>

Les exilés du film "**Shadow Game**", présenté lors du Festival international du documentaire à Biarritz, en France, sont des mineurs qui fuient la violence et la guerre au Soudan, au Pakistan ou encore en Afghanistan. Pour réaliser leur rêve d'une vie meilleure, ils doivent franchir des frontières inimaginables sur la route vers l'Europe.